Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Communiqué de presse

Annecy, le 18 mars 2020

Santé Publique/Coronavirus/Covid-19

Dispositif de fluidification du trafic pour les professionnels de santé

La mise en place de contrôles à la frontière par les autorités suisses génère depuis 48 heures de nombreux embouteillages dans et aux abords de Saint-Julien-En-Genevois qui empêchent, notamment, les professionnels de santé de rejoindre rapidement leur poste de travail dans les centres hospitaliers.

C'est pourquoi, afin de faciliter leurs déplacements et ainsi éviter des pertes de temps, les personnels hospitaliers frontaliers seront dotés d'un macaron « COVID 19 – Employé prioritaire » qui leur sera fourni par leur employeur. Ce macaron a pour fonction de les aider à franchir rapidement les contrôles mis en place par les autorités suisses.

Pour cela, il convient que les personnels hospitaliers frontaliers concernés utilisent les **plate-formes douanières de BARDONNEX** et de **THONEX-VALLARD** où une voie de circulation leur sera réservée : **la voie PL pour BARDONNEX et la voie de covoiturage pour THONEX-VALLARD.**

Si vous êtes 2 personnes ou plus dans les véhicules, les gardes frontières suisses ont la possibilité de stopper le véhicule affichant le macaron afin de vérifier que les passagers sont tous des personnels hospitaliers ou des professionnels de santé. À défaut, le véhicule ne pourra pas passer.

Ce dispositif sera mis en place à compter du jeudi 19 mars 2020 matin.

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr
Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00